



Dieppe



Les infos Dieppoises du 5 avril 2024



521 mots

# Pour sa petite fille autiste, Johanna prête à aller en justice contre l'administration

La Maison départementale pour les personnes handicapées de Rouen a décidé de faire passer en CP Mélyna, une jeune autiste de 5 ans, en dépit des bilans médicaux et pédagogiques. Au grand dam de sa mère.

La semaine « Tous en bleu pour l'autisme » se déroule à Dieppe du 6 au 12 avril. L'occasion d'exposer un handicap souvent méconnu (lire ci-dessous). Cette semaine permet aussi de mettre en lumière ce que le grand public ne voit pas, ne connaît pas. Les rendez-vous médicaux et les galères administratives, qui peuvent amener beaucoup de frustration pour les familles, encore plus lorsque cela concerne un enfant.

## Une décision injuste

Johanna et Nelly connaissent bien cette frustration. Elles sont la mère et la grand-mère de Mélyna, âgée de 5 ans et demi, diagnostiquée autiste. Sa mère, l'équipe pédagogique et le personnel médical qui suit la petite fille, scolarisée en grande section de maternelle à Luneray, considèrent qu'un maintien en maternelle est la meilleure chose à faire pour le développement de l'enfant.

Mais la MDPH, la Maison départementale pour les personnes handicapées, estime que la petite fille doit passer en CP et faire son entrée en école élémentaire dès l'année prochaine. Une décision injuste pour Johanna, la mère de Mélyna : **« Comment peuvent-ils prendre une décision sans avoir vu l'enfant et avec toutes les informations données par l'équipe médicale et pédagogique »**, dit-elle.

## Des problèmes de compréhension

Les deux femmes ne connaissent pas les raisons de cette décision. Elles doivent attendre un courrier de la MDPH, qui peut mettre beaucoup de temps à arriver. Le fait que cette décision soit prise uniquement par la MDPH frustre beaucoup Nelly, la grand-mère de Mélyna, également enseignante dans une école maternelle : **« Surtout qu'à partir de l'école primaire, c'est l'équipe pédagogique qui décide du maintien ou non de l'enfant »**.

La famille souligne les différentes conclusions des professionnels pour expliquer que Mélyna n'est pas prête à passer au CP : « **Elle a des problèmes de compréhension, de motricité et de concentration. Elle ne sait pas encore écrire et est hyperlaxe au niveau des membres** ».

De plus, Johanna veut que sa fille continue sa scolarité dans une école ordinaire, même avec « **un peu de retard** » par rapport à ses camarades. Selon elle et la maîtresse de Mélyna, un placement en Ulis, l'Unité localisée pour l'inclusion scolaire, « **ne va pas l'aider** ».

## « Si l'on doit aller en justice, on ira »

Mélyna est accompagnée par une AVS, une auxiliaire de vie scolaire, mais cette dernière est mutualisée avec d'autres élèves. Elle n'est donc pas avec la petite fille tous les jours pendant les cours. Et ce sera la même chose à la rentrée prochaine.

Inscrite sur un groupe Facebook de parents qui vivent la même situation qu'elle, Johanna se dit prête à enchaîner les recours pour faire annuler cette décision. « **Si l'on doit aller en justice, on ira** ». En larmes, Johanna et Nelly demandent une véritable reconnaissance du handicap au niveau politique et plus de moyens.

Thomas Porcher



Mélina, entourée de sa mère et de sa grand-mère, va devoir découvrir l'école primaire malgré ses lacunes.